

LE MESSAGE DU PRESIDENT

Le colloque de février 2000 du CES sur l'Etat de la Réforme du Système de Santé qui constitue le thème privilégié de ce premier numéro de l'année 2000 pour notre lettre trimestrielle, apparaît comme le signe fort le plus récent de la renaissance du Collège. Qu'il s'agisse d'échos individuels, comme on en trouve dans l'éditorial de Ph. Mossé, ou d'appréciations collectives qui ressortent de notre enquête de satisfaction, exprimées ici en termes statistiques et aussi neutres que possible, je ne crains pas de dire que ce colloque a connu un grand succès auprès des participants, qu'ils soient membres ou non du Collège.

J'ajoute que les témoignages les plus élogieux nous ont été adressés à son propos par nos collègues européens qui nous avaient fait l'amitié d'y apporter leur contribution, et que certains d'entre eux y ont vu l'opportunité de rebondir sur des thèmes variés et sous des formes diverses, pour poursuivre ce Forum dans diverses villes européennes. Si les seuls motifs d'insatisfaction – toute relative – qui ont été exprimés concernent les questions d'organisation (temps de parole, de discussion...) il pourra y être remédié facilement.

Mais surtout le Colloque n'est qu'un des temps forts de cette Renaissance du Collège que j'évoquais. Le développement de la communication avec les membres par courrier électronique, le site du CES continuellement actualisé et surtout le démarrage de l'opération CODECS, qui nous a aussi permis de disposer de nos propres locaux, sont autant de manifestations supplémentaires de la réussite de notre entreprise : créer une véritable Communauté Scientifique avec tous ceux qui en France et au delà en Europe, souhaitent développer la réflexion en Economie de la Santé avec la préoccupation d'y joindre les décideurs et de rester à l'écoute de leur demandes.

Emile LEVY
Professeur des Universités
Paris IX - Dauphine

EDITORIAL : POLYPHONIE

L'état de la réforme, tel était le thème du « premier Colloque International des Economistes Français de la Santé » qui s'est tenu les 3 et 4 février derniers. Le lecteur, en quête d'évaluations sérieuses de l'organisation (parfaite) et des échanges (souvent passionnants, toujours stimulants) qui s'y sont tenus, trouvera son bonheur dans ce numéro sous la forme de résultats objectifs d'une enquête qui ne le fut pas moins.

Mais au-delà de ces résultats, il m'est apparu, à l'écoute et à la lecture des interventions nombreuses et diverses que ce Colloque a suscité, que quelque leçon sur les relations entre économie et politique pouvait être tirée.

Dans bien des cas, en effet, les intervenants ont confirmé l'analyse de mon voisin de palier politologue qui soutient que les politiques publiques (ici LA réforme) ne sont pas conçues pour résoudre des problèmes mais pour définir les limites à l'intérieur desquelles une solution peut être légitimement trouvée.

Dans ses bons jours, ce politologue de proximité va même jusqu'à prétendre que la solution doit précéder (normatif) et, de fait, précède (positif) le plus souvent le problème. Il utilise alors volontiers l'image du *garbage can model* que des iconoclastes anglo-saxons (tiens, un oxymore dirons ici les férus de stylistique et de fast food) ont récemment jeté en pâture à leurs condisciples. Comme on le sait, ce modèle postule que les politiques publiques sont constituées d'un

ensemble de questions et de réponses entremêlées. Les justifications et les outils de la régulation sont ainsi déposés en strates successives. Les décideurs y puisent alors à loisir ; davantage mus par l'urgence, l'aléatoire ou l'apparition soudaine de cagnottes - bref, la routine - que par une stratégie déterminée et innovante. Le Colloque a amplement montré que, pris entre une demande sociale pressante et une responsabilité sociale assumée, nous alimentions cette panoplie hétéroclite par les deux bouts (celui de la problématisation et celui de la sophistication des outils) sans toujours en maîtriser l'usage.

Cette vision pourrait sembler pessimiste, mais, si l'on abandonne mon voisin à son cynisme, il appert que notre situation recèle nombre d'aspects positifs. Le plus visible est que la diversité des approches et des points de vue, qui en est le trait dominant, permet à la discipline d'être, légitimement et délibérément, plurielle et pluraliste.

De fait, notre Colloque a illustré la fertilité de cette configuration, dans l'ordre académique comme dans le registre opérationnel. Il a aussi démontré que, si les confrontations entre ces différents points de vue sont nécessaires, elles doivent être organisées sur une base d'autant plus volontariste que la polyphonie doit demeurer la règle.

Philippe MOSSE
LEST - CNRS
Université Aix-Marseille

Evaluation du Colloque de Février 2000 ...

En tant qu'ardents promoteurs de l'évaluation, les économistes de la santé se devaient, par l'intermédiaire du Collège qui les représente, d'appliquer à leurs activités une telle démarche. Le Collège a donc souhaité évaluer la qualité de son 1^{er} colloque international des 3 et 4 février 2000, portant sur « l'état de la réforme », sur la base d'un questionnaire de satisfaction envoyé aux participants. Voici les résultats, encourageants pour le Collège et ses prochaines manifestations...

Objectif de l'enquête

En menant cette enquête, le CES a deux objectifs. Le premier est de tirer un bilan tant sur le contenu que sur le contenant du colloque. De plus, la vocation du Collège étant de participer régulièrement à l'animation scientifique du milieu des économistes de la santé, le second objectif est de préparer au mieux de prochaines manifestations.

Méthode d'investigation

L'enquête a été menée par courrier électronique du 24 février au 14 mars 2000 auprès de tous les participants au colloque dont l'adresse électronique était connue du Collège (135 sur 283 participants, soit 47,7 %).

Le questionnaire, sous fichier Excel, comprenait 26 questions, pour la plupart fermées, regroupées dans 4 rubriques : profil du sondé, appréciation de l'organisation générale, appréciation de l'organisation des sessions, appréciation du contenu scientifique des sessions. L'anonymisation des résultats a été respectée grâce au système d'incrémentation automatique des noms des fichiers reçus dans le module de réception de la boîte aux lettres du Collège.

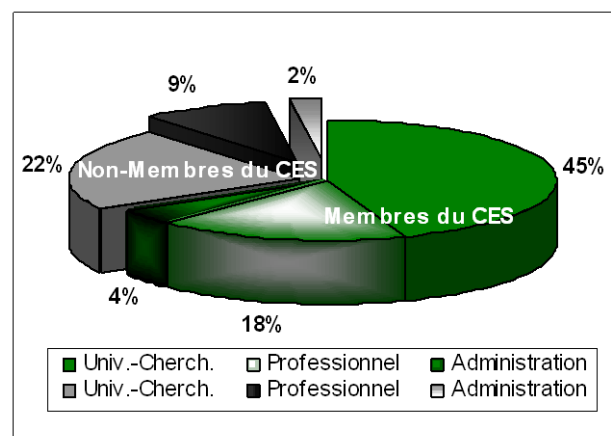
Résultats de l'enquête

Sur les 135 questionnaires envoyés, le Collège a reçu 45 réponses, soit exactement un tiers de l'échantillon.

Le profil des personnes ayant répondu au questionnaire est représenté dans le tableau suivant :

Profession	Nb	Part
Universitaire – Chercheur	30	66,7 %
Professionnel de santé (dont industrie)	12	26,6 %
Personnel Administration	3	6,7 %
Total	45	100,0 %

Graphique 1 : Répartition des participants en fonction de leur profession et de leur appartenance au Collège



Parmi les personnes ayant répondu au questionnaire, on constate une nette majorité d'enseignants et/ou chercheurs (2/3 de l'échantillon des réponses). Par ailleurs, une proportion identique des réponses provient de membres du Collège. Ces résultats traduisent éventuellement le fait que les membres du CES et les chercheurs se sentent plus spécifiquement impliqués par un colloque scientifique organisé par le Collège.

L'organisation générale

Dans l'ensemble, l'organisation générale du colloque a été appréciée par les participants. L'organisation a obtenu une note moyenne de 7,84 sur 10 avec un écart-type relativement faible de 1,07. Si l'on étudie la notation en fonction du profil du sondé, on ne constate pas de différence significative (au seuil de 5%) entre les membres et les non-membres. En revanche, l'origine professionnelle est un facteur discriminant de l'appréciation de l'organisation.

Profession	Nb	Note Org.
Universitaire – Chercheur	30	8,05
Professionnel de santé (dont industrie)	12	7,50
Personnel Administration	3	7,00
Moyenne générale		7,84

Ainsi, les universitaires et les chercheurs attribuent la note la plus élevée à l'organisation, qu'ils appartiennent ou non au CES. Puis, les professionnels de santé (l'échantillon étant composé à 83% de personnels de l'industrie pharmaceutique) accordent une note moyenne

de 7,67. Enfin, les personnels de l'administration attribuent en moyenne une note de 7,00 à l'organisation générale. Ce résultat est à nuancer car ce groupe est composé de seulement 3 personnes. Dans l'ensemble ces résultats sont peu surprenants. Si l'on retient la distinction Universitaires-Chercheurs / professionnels de santé. Les premiers sont certainement plus habitués aux manifestations universitaires qui ne sont pas organisées avec autant de professionnalisme, ni avec les mêmes moyens, que les congrès professionnels.

Les autres questions liées à l'organisation semblent confirmer la satisfaction exprimée par la note globale. Ainsi le découpage en sessions plénières et parallèles a été quasiment unanimement apprécié par les participants (1 seule réponse négative). Le contenu de la sacoche et le travail de traduction ont été jugés satisfaisants par plus de 9 participants sur 10 qui ont répondu au questionnaire. Seuls les actes sur CD-roms ne font pas l'unanimité, bien que plus de 84% des sondés en soient satisfaits. Des différences significatives apparaissent selon la profession du participant. Ainsi 100% des participants appartenant à l'industrie, le monde de la santé ou l'administration ont apprécié ce mode de publication des actes. Ils ne sont plus que 73,3% chez les universitaires et les chercheurs, peu habitués à ce mode de communication. Ces derniers tendent encore à attribuer une valeur scientifique supérieure à la publication sur support papier. Bien que la question de la publication chez un éditeur demeure entière, pour sa première manifestation le Collège n'a pas souhaité y avoir recours pour diverses raisons, essentiellement économiques et organisationnelles.

Enfin, pour cette rubrique, une question ouverte a permis aux participants de s'exprimer librement. La principale remarque concerne l'inadéquation des lieux à la forme du colloque. L'éloignement des salles, les unes des autres, et leur configuration ont pu nuire à l'organisation et dans une certaine mesure à la convivialité de la manifestation. Toutefois, il convient de préciser que ce mode d'organisation nous a été imposé par le lieu et la date de la manifestation et par des contraintes budgétaires. Nous nous efforcerons pour le prochain colloque du Collège d'y remédier.

Par ailleurs, certains ont exprimé le souhait de voir l'organisation des pauses café et déjeuner modifiées (temps, disposition) pour permettre aux échanges entre participants de se faire dans de meilleures conditions. Enfin, s'agissant des actes, plusieurs sondés ont exprimé le souhait de voir le CD-roms doublé par une version papier (à quoi servirait alors celui-ci ?). Nous rappelons qu'une version papier des articles présentés était disponible dans les salles. De plus, l'incitation à choisir les sessions avant le colloque et celle à assister à la totalité de la session, ont été conditionnées par les

contraintes de locaux. Certains ont d'ailleurs pu constater que lorsque les recommandations n'étaient pas suivies, le phénomène d'encombrement était inéluctable. Une autre remarque nous apparaît tout à fait pertinente. Il s'agit d'adjoindre au programme un résumé de chaque présentation afin de pouvoir choisir avec plus d'informations que les seuls titre et nom de l'auteur. Enfin, il est ressorti que certains auraient souhaité participer à un dîner, quitte à payer le repas. Cette question sera étudiée pour la prochaine manifestation.

L'organisation des sessions

La première question de cette rubrique concerne le nombre de communications. Dans l'ensemble, les participants ayant répondu au questionnaire considèrent que leur nombre était adapté à la forme du colloque. Les avis diffèrent selon l'origine professionnelle :

Profession	Trop	Adapté	Pas assez
Univ. – Cherch.	24,1 %	75,9%	0,0 %
Professionnel	41,7 %	41,7 %	16,7 %
Administration	66,7 %	33,3 %	0,0 %
Moyenne générale	31,8 %	63,6 %	4,6 %

L'appartenance au CES n'est pas un facteur discriminant sur cette question, contrairement à la profession. En effet, les universitaires (à 75,9 %) jugent satisfaisant le volume des présentations. En revanche, les personnels de l'administration ont jugé qu'il y avait trop de communications (tout en rappelant les réserves émises précédemment sur la taille de ce groupe). Les professionnels de santé sont, quant à eux, partagés sur ce point.

Concernant le temps de présentation accordé aux auteurs, les sondés considèrent, dans l'ensemble (70,5% des réponses) qu'il était adapté. Cependant, les avis divergent selon la profession. En effet, si une très large majorité des universitaires (à 83,3 %) juge le temps de parole des auteurs adéquat, seuls 2/3 des personnels des administrations et 1/3 des professionnels de santé sont de cet avis. *A contrario*, 1/3 des personnels des administrations et 1/3 des professionnels de santé proposent de l'étendre, en moyenne, à 20 voire 25 minutes (il est vrai que certains orateurs n'ont pu bénéficier des 20 minutes qui leur étaient destinées à cause des dépassements de leurs prédécesseurs). Enfin, une minorité des sondés a estimé que les présentations étaient trop longues (6,7 % des enseignants-chercheurs et 33,3 % des professionnels de santé). Pour ces derniers, il aurait été souhaitable de ramener le temps d'intervention à 12 minutes en moyenne.

Les remarques exprimées dans les questions ouvertes du questionnaire sur ces thèmes expriment le fait que ces

participants auraient peut-être souhaités plus de précisions sur certains points méthodologiques et/ou théoriques, par ailleurs connus des enseignants-chercheurs.

Le temps de discussion entre l'auteur et les participants, a été jugé globalement trop court mais les réponses sont très différentes aussi bien en fonction de l'appartenance au collège que de la profession. On constate qu'en moyenne sur la totalité des réponses 58,5 % des sondés considèrent comme insuffisant le temps imparti à la discussion. Ils proposent d'ailleurs, en moyenne, 15,5 minutes pour les échanges à la suite d'une communication. Les organisateurs veilleront dans l'avenir à laisser plus de place aux débats et aux échanges entre les participants. Toutefois, les avis divergent sur le temps accordé à la discussion.

	Profession	Trop court	Adapté
Membre CES	Univ.– Cherch.	70,6 %	29,4 %
	Professionnel	71,4 %	28,6 %
	Administration	50,0 %	50,0 %
	Moyenne	69,2 %	30,8 %
Non-Membre CES	Univ.– Cherch.	20,0 %	80,0 %
	Professionnel	75,0 %	25,0 %
	Administration	100,0 %	0,0 %
	Moyenne	40,0 %	60,0 %
Total des Réponses	Univ.– Cherch.	51,9 %	48,1 %
	Professionnel	72,7 %	27,3 %
	Administration	66,7 %	33,3 %
	Moyenne G^{ale}	58,5 %	41,5 %

Ainsi, ce sont avant tout les professionnels de santé et les personnels des administrations qui souhaitent plus de temps pour la discussion, même si les universitaires/chercheurs membres du Collège partagent assez nettement cette opinion. Il est assez surprenant que les enseignants-chercheurs n'appartenant pas au CES aient une position inverse puisque leur grande majorité (80 %) ont trouvé que le temps de parole était adapté.

Sur la question des rapporteurs-discutants, une majorité des participants (59,5%) ayant répondu au questionnaire n'aurait pas souhaité que ce rôle soit tenu au cours du colloque. Seuls les personnels de l'administration souhaitent unanimement ne pas avoir de rapporteur-discutant dans les sessions, mais plutôt laisser du temps à la discussion avec la salle. En revanche, on constate une différence d'appréciation entre les membres et les non-membres du Collège.

Appartenance au Collège	Souhaitent un Rapporteur	Ne souhaitent pas un rapporteur
Membre	42,9 %	57,1 %
Non-Membre	33,3 %	66,7 %
Moyenne G^{ale}	40,5 %	59,5 %

Plusieurs participants ont exprimé le souhait qu'il y ait des rapporteurs-discutants (éventuellement des professionnels de santé au sens large) par session ou par papier. Leur rôle pourrait être de mettre les présentations en perspective avec le thème de la session et avec celui du colloque, d'en souligner l'originalité et de les critiquer.

Les partisans de la présence de rapporteurs ont ensuite indiqué la répartition adéquate du temps de parole entre les différents intervenants. Une durée de 30 à 35 minutes par communication serait souhaitable qui se répartirait, en moyenne, comme suit : 15 minutes pour l'auteur, 8 minutes pour le rapporteur et 10 minutes pour la discussion. Si cette proposition était retenue pour une prochaine manifestation du Collège, elle conduirait à revoir l'articulation et le contenu des sessions, le nombre de communications accepté ou la durée totale du colloque.

Enfin, la dernière question portait sur l'opportunité d'organiser des sessions poster. En moyenne, les participants ne souhaitent pas de sessions poster à plus de 60 %, l'appartenance au Collège n'étant pas discriminante sur ce point. En revanche, la profession du sondé conditionne fortement sa réponse. Ainsi, alors que les personnels des administrations et une nette majorité des enseignants-chercheurs qui ont répondu ne souhaitent pas de sessions poster, l'avis n'est pas partagé par une majorité de professionnels de santé, comme le montre le tableau suivant.

Profession	Souhaitent une Session poster	Ne souhaitent pas une session poster
Univ.– Cherch.	30,0 %	70,0 %
Professionnel	56,3 %	43,7 %
Administration	0,0 %	100,0 %
Moyenne G^{ale}	38,1 %	61,9 %

Il est vrai que ces derniers sont habitués à ce type de sessions dans les congrès médicaux et professionnels. Ils y trouvent un intérêt certain, celui d'avoir un contact direct avec les auteurs de la présentation. De plus, cette formule permet d'élargir le champ des thèmes abordés sans restreindre les sessions plénières et parallèles, en plaçant par exemple celles consacrées aux posters durant les pauses. Quoiqu'il en soit, il appartiendra aux organisateurs des manifestations du Collège de prendre en compte cette aspiration exprimée par une partie des membres de notre association, qu'ils soient de l'industrie ou non.

Enfin, s'agissant des remarques sur l'organisation des sessions, une question ouverte a permis aux participants de s'exprimer librement. La principale remarque porte sur le problème du dépassement du temps de parole des

intervenants, dérive fréquente dans les manifestations en économie de la santé mais rares dans les congrès médicaux, selon certains. Ceci a restreint les interventions de plusieurs auteurs, limité les échanges et les débats, choses que beaucoup ont jugé regrettables. L'homogénéité et le découpage des sessions a été parfois critiquée par les sondés. Une attention devra être portée sur ces points lors des prochains colloques.

Le contenu scientifique des sessions

Dans l'ensemble, le contenu scientifique du colloque a été apprécié par les participants puisque la note moyenne obtenue est de 7,23 sur 10 (écart-type de 1,61). Ceci est encourageant pour l'avenir de l'économie de la santé en France et sa reconnaissance par les autres champs de l'économie, optimisme renforcé par le soutien accordé par le CNRS à notre colloque.

Si l'on étudie la notation en fonction du profil du sondé, on ne constate pas de différence significative (au seuil de 5%) entre les professions, même si les professionnels de santé ont été un peu plus sévères que les autres. En revanche, l'appartenance au Collège implique une différence sur l'opinion exprimée.

Appartenance au Collège	Note Scientifique
Membre du Collège	30 7,15
Non-Membre du Collège	15 7,40
Moyenne générale	45 7,23

Les membres de notre association semblent être plus exigeants avec elle et donc plus critiques, avec une note moyenne de 7,15 contre 7,40 pour les non-membres. Cependant, toutes les communications n'ont pas été appréciées de la même manière, comme en témoigne l'écart-type de la note et les remarques figurant dans les questionnaires reçus.

Un tiers des sondés estime ne pas avoir apprécié certaines communications en raison de leur mauvaise qualité, un autre tiers en raison de leur présentation, enfin le dernier tiers a invoqué d'autres raisons, correspondant généralement à l'addition des deux premières. Quelques différences apparaissent selon la profession des sondés. En effet, si les enseignants-chercheurs et les personnels des administrations critiquent surtout la qualité de la communication, les professionnels de santé y ajoutent presque systématiquement la présentation de l'auteur. Là encore, la pratique des congrès professionnels où les intervenants ont peut-être plus l'habitude de communiquer dans ce cadre et surtout les moyens qui y sont utilisés comme support de présentation, sont

certainement des explications à ces différences d'appréciation.

Sur ce point, le Collège devra certainement faire encore plus d'efforts, aussi bien dans la sélection des articles que dans les demandes adressées aux auteurs pour le respect d'un format de présentation homogène tout en leur donnant les moyens de disposer des matériels adéquats.

Quant au thème retenu pour ce premier colloque, à savoir l'état de la réforme, il a été jugé satisfaisant par la quasi-unanimité des participants (97,7 %). L'actualité du sujet et son intérêt pour les différentes professions présentes lors de la manifestation sont autant d'éléments expliquant ce niveau élevé de satisfaction

Nous avons ensuite demandé aux sondés de nous proposer le thème du prochain colloque. Les nombreuses propositions reçues peuvent être regroupées en 6 grandes catégories dont voici le détail :

Thèmes proposés
Systemes de santé
Analyse des effets d'une privation de la sécurité sociale
Evaluation de l'efficacité des systèmes de santé
Niveau optimal des dépenses de santé
Les économies de la santé
Perspectives européennes
L'état de la réforme (suite)
Qualité
Entre qualité et rationnement
Démarche qualité en santé
L'approche qualité en santé
Qualité de vie
Economie de la santé et décisions
Economie de la santé et décision politique
Comment améliorer la position de l'économie de la santé dans les processus décisionnels
Quels choix pour la santé en France
Choix en santé
Micro-économie de la santé
Micro-économie de la santé
Comportement des acteurs en santé
Evaluation médico-économique
Analyse coût/bénéfice en santé
La standardisation des méthodologies d'évaluation médico-économique
Economie du vieillissement et de la dépendance
Economy of aging
Maladies chroniques et soins à domicile

Concernant la procédure de sélection des communications pour le colloque, les réponses indiquent que dans l'ensemble les participants, qui se sont exprimés, en sont satisfaits (80,6%) ou très satisfaits (16,7%). Ce résultat constitue un réel encouragement pour le Collège dont les membres du Comité Scientifique du Colloque avaient décidé d'établir des règles de sélection rigoureuses d'un point de vue académique. Tous les participants n'ayant pas eu connaissance des modalités de sélection des communications, nous en rappelons ici les principales.

Tout d'abord, comme le précisait l'appel à communications, toute proposition devait être rédigée sous la forme d'un résumé comportant un minimum d'explications sur la problématique développée, la méthodologie, les résultats et un plan. Chaque proposition reçue a été anonymisée (jusqu'aux références bibliographiques des auteurs) par une seule personne ne siégeant pas au Comité Scientifique, afin d'obtenir une évaluation la plus objective possible des propositions. Puis chaque proposition anonymisée a été transmise à deux rapporteurs pour avis. Les propositions incomplètes ou pas assez explicites ont été retournées aux auteurs pour complément d'information puis réexaminées par les rapporteurs puis le Comité Scientifique. Au total, sur les 52 propositions reçues, seules 34 ont été retenues, soit 65,4 %.

Il semble donc que cette procédure ait été appréciée par les participants, dont certains avaient, par le passé, exprimé le souhait que de telles pratiques soient systématiquement appliquées à notre discipline. Toutefois, une vigilance et des efforts constants, en particulier sur le contenu et le détail des propositions à partir desquelles le Comité Scientifique est appelé à se prononcer, sont encore à l'ordre du jour.

Enfin, concernant le contenu des communications, certains ont exprimé le souhait qu'il soit plus clairement affiché lors des sessions : descriptif/théorique, économique/gestion...

Si dans l'ensemble, le colloque a reçu un bon accueil de la part des participants, il convient de tirer les conclusions de cette évaluation et d'avancer quelques propositions pour le prochain.

Conclusions de l'enquête et propositions

Tout d'abord, un grand merci à tous les participants au colloque qui ont pris la peine et sacrifié un peu de leur temps pour répondre à notre enquête.

Dans un esprit associatif, celle-ci avait pour principal objectif de mesurer le degré de satisfaction et de synthétiser les principaux mécontentements des

participants. Pour ce faire, le questionnaire recouvrait trois grandes thématiques complémentaires (organisation générale, organisation des sessions, contenu scientifique des sessions). Les informations tirées de l'exploitation des questionnaires reçus sont extrêmement précieuses pour nous.

Toutefois, on peut regretter que moins d'un participant sur 5 ait pu se prononcer sur le colloque. De fait, les résultats et les opinions exprimés ne sont que partiels et incomplets. Il conviendra, lors d'un prochain colloque, d'y prêter plus d'attention en incluant peut-être dans les documents distribués aux participants un questionnaire d'évaluation afin d'obtenir un taux de retour significatif.

Organisation générale : le principal effort à fournir devrait se concentrer sur les aspects pratiques et conviviaux des lieux et de la manifestation. En particulier, les participants ont regretté le manque de temps et d'espaces pour les discussions hors sessions. De la même manière, un dîner permettrait de renforcer la dimension sociale du colloque et favoriserait les contacts entre les chercheurs et les personnes d'autres horizons qui ont peu l'occasion de se rencontrer et de discuter.

Organisation des sessions : les améliorations à apporter portent essentiellement sur le respect des temps de parole répartis entre les intervenants et les débats. Plus de place à la discussion semble à ce titre souhaitable. De la même manière, introduire une dimension critique par le biais de discutants serait appréciable, peut-être pas pour chaque présentation mais probablement pour les sessions. Un président-discutant pourrait être une solution acceptable qui présenterait l'intérêt d'une mise en perspective de chaque article par rapport à la session sans toutefois y consacrer trop de temps.

Contenu scientifique : la recherche d'un éditeur pour une publication des actes du colloque pourrait constituer un bon moyen de diffusion et de valorisation scientifique du contenu de la manifestation. Parallèlement à cet objectif, la rigueur des procédures de sélection doit se confirmer. Pour ce faire, lors du prochain appel à communications, le Collège renouvellera ses exigences en matière de contenu des propositions et de critères de sélection.

Philippe Ulmann

**Secrétaire Général
Collège des Economistes
de la Santé**

LE PROCHAIN COLLOQUE DU COLLEGE : Le 1^{er} congrès français des Economistes de la Santé – Février 2001 – Paris

Lors des réunions du Conseil d'Administration et du Bureau qui se sont tenus le mercredi 22 mars 2000, il a été décidé d'organiser pour l'an prochain un autre colloque. Suite à une proposition de Gérard de Pouvoirville, le Collège se propose donc d'organiser au cours du 1^{er} trimestre 2001 un colloque, qui dans la forme, s'apparenterait à un congrès des économistes français de la santé.

Si un thème général n'a pas été arrêté, c'est que le comité d'organisation et le comité scientifique souhaitent donner à cette manifestation une véritable dimension congressiste, à savoir faire le point sur les

différents axes de recherches en économie de la santé en France. Cette manifestation comportera donc essentiellement des sessions parallèles qui permettront d'aborder les principaux thèmes de recherches actuelles de notre communauté scientifique. La date et le lieu n'ayant pas encore été définitivement arrêtés, vous ne recevrez que courant avril l'appel « officiel » à communications. Néanmoins, sachez dès à présent que les propositions de communications peuvent être envoyées (par e-mail si possible) et que la date limite d'envoi pour les faire parvenir au Collège est fixée au 15 juin 2000.

LA VIE DU COLLEGE

Du côté des structures

Comme le vous savez certainement, le Collège a intégré ses nouveaux locaux depuis la mi-février, afin de pouvoir mener à bien ses différentes missions avec l'ensemble de son équipe. Pour nous joindre, il vous faut maintenant utiliser nos nouvelles coordonnées, signalées en bas de cette page.

Du côté des permanents

Suite au départ, regretté, d'Amélie Marliac le Collège est en phase de recrutement d'un(e) responsable administratif(ve), en charge des manifestations. Nous vous communiquerons dès que possible le nom de la personne qui nous rejoindra. En attendant vous pouvez continuer à joindre le Collège, une permanence étant assurée tous les jours de 9h30 à 17h30.

L'annuaire du Collège

L'annuaire du Collège version 2000 est désormais disponible. Vous pouvez vous le procurer en vous adressant au Collège. Son prix de vente est de 150 Frs. Par ailleurs, pour ne pas pénaliser les nouveaux membres, qui nous ont rejoint depuis la parution de notre annuaire, nous ferons en juin prochain un additif à celui-ci. Alors, si des modifications importantes vous concernant sont intervenues ou interviendront d'ici juin, n'hésitez pas à nous le faire savoir, afin que nous puissions faire circuler l'information au plus vite.

Les actes du colloque de février 2000 sur CD-roms

Les actes du Colloque de Février 2000 organisé par le Collège à l'Université de Paris-Dauphine, portant sur l'état de la réforme, sont désormais disponibles à la vente. Pour vous les procurer, merci de vous adresser au CREDES qui en assure la diffusion et la commercialisation. CREDES - Service Diffusion – 1, rue Paul-Cézanne – 75008 Paris. Tél. : 01-53-93-43-02 , fax : 01-53-93-43-50 - E-mail : diffusion@credes.fr. Le prix de vente du CD-roms est de 150 Frs l'unité.

C.E.S.

Les nouvelles Coordonnées du Collège

Si vous souhaitez joindre le Collège des Economistes de la Santé,
adressez votre courrier au :

CES – 7, rue de Citeaux, 75012 Paris.

Tél: 01-43-45-75-65, Fax : 01-43-45-75-67, Mél : ces@dauphine.fr, ou ces2@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.dauphine.fr/ces/>

La Lettre du Collège :

Directeur de rédaction : Emile Lévy,

Secrétariat de rédaction : Amélie Marliac, Philippe Ulmann.

Création : Créactix. Réalisation : Jean-Michel Bonnerue.

Tirage : 500 exemplaires.